



FICHE PAYS

PAYS-BAS



Pays : Pays-bas
Capitale : Amsterdam
Langues : Néerlandais
Population : 16 979 120 hab.
Densité : 407 hab./km²
Superficie : 41 530 km²
Monnaie : Euro (Pays-Bas européens) - Dollar américain (Pays-Bas caribéens) - Florin arubais (Aruba) - Florin des Antilles néerlandaises (Curaçao, Saint-Martin)
Fuseau horaire : UTC +1 (HEC). En été UTC+2(HAEC) ; UTC-4 (Pays-Bas caribéens)
Domaine internet : .nl
Indicatif téléphonique : +31

SYSTÈME DE **SANTÉ**

Le système de santé aux Pays-Bas est l'un des plus efficaces en Europe. La qualité des soins est irréprochable, bien que les tarifs soient chers. L'accès aux soins est garanti pour tous les Néerlandais. L'assurance est, quant à elle, obligatoire et accessible pour tous.

Selon les résultats de l'enquête de l'ONG suédoise Health Consumer Powerhouse (HCP), fondée sur 48 indicateurs, dont la qualité des soins, les droits des patients, l'accessibilité aux établissements de santé, les Pays-Bas se classent en tête de liste des pays où le patient est le mieux soigné.

En se fiant aux chiffres, 63% des Néerlandais sont assurés par la couverture santé publique du Pays-Bas (Ziekenfondsverzekering), permettant de couvrir les frais de santé basiques. Ainsi, toute personne travaillant aux Pays-Bas, doit payer une somme d'environ 25€ à la compagnie d'assurance de son choix.

La souscription à une assurance privée (Particuliere Ziektekostenverzekering) est également possible pour les personnes ne bénéficiant pas d'assurance publique ou ayant un salaire supérieur à 32.750€.

Avant de se rendre aux Pays-Bas, il est recommandé de souscrire une assurance santé de type « Extra-Pass ».

VACCINS

Pour se **rendre aux Pays-Bas**, aucun vaccin n'est obligatoire. Assurez-vous, par ailleurs, de mettre votre vaccination à jour.

• **DTPolio :** cela regroupe les 3 principaux vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite.

Pensez également à vous immuniser contre :

• **Hépatite B :** ce vaccin est recommandé en cas de séjours longs ou répétés.

• **Rougeole :** il est recommandé de mettre aussi à jour son vaccin contre la rougeole, une maladie virale présente partout tout le monde.

• **Rage :** ce vaccin est recommandé à tout voyageur désirant se rendre dans une zone rurale ou en contact avec les animaux.

MALADIES

Il n'y a pas de risques particuliers aux Pays-Bas, mais il est tout de même préférable de se protéger contre :

• **L'hépatite A :** elle est transmise essentiellement par l'eau et les aliments contaminés. Les personnes séjournant dans des conditions d'hygiène précaire doivent doubler d'attention.

• **La diarrhée du voyageur :** la maladie est due essentiellement à l'eau, aux aliments contaminés et à la mauvaise hygiène. Le risque est faible, mais la prévention est de mise.

• **MST :** comme dans tous les pays, le risque de MST est essentiellement lié aux personnes et aux rapports sexuels.

Les personnes souffrant de maladies à l'instar du diabète, de l'hypertension, de l'insuffisance respiratoire ou encore de maladies au long cours doivent le signaler à leur médecin avant leur voyage.

SOINS	Dentiste - Couronne sur implant céramique	Arracher une dent	Dévitalisation avec plombage blanc
TARIFS	300 €	50 €	190 €

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PUBLIC**

- Listes d'attente longues

LES INCONVÉNIENTS DU SYSTÈME **PRIVÉ**

- Tarifs très élevés

NUMÉROS D'URGENCE **UTILES**

Ambulance, police, sapeurs-pompiers

112

CONSEILS **EXTRA-PASS**

Les dépenses de santé sont souvent plus chères à l'étranger. Pour être mieux remboursé sur vos dépenses, pensez à souscrire une assurance privée, de type **Extra-Pass**, permettant de bénéficier d'un/une :

- Remboursement à 100% des dépenses de santé et des frais médicaux à leurs coûts réels
- Prise en charge directe des frais d'hospitalisation et des frais de séjour
- Assistance et rapatriement sanitaire
- Responsabilité civile



www.readytogo.fr